

Les précipitations et la douceur des températures ont permis une production fourragère supérieure à la normale et sur une période plus longue que la moyenne de référence.

Définitions

La production fourragère comprend la production des prairies artificielles, temporaires et permanentes productives. Les prairies artificielles sont semées de légumineuses fourragères pures ou en mélange. Elles sont généralement cultivées pour une durée de trois ans. Les prairies temporaires sont semées depuis moins de six ans de graminées fourragères ; elles sont destinées à être fauchées, pâturées ou ensilées.

Les prairies permanentes ou Surfaces Toujours en Herbe (STH) sont des couverts herbacés pérennes composés d'une végétation complexe à base de graminées et d'espèces diverses. Elles résultent d'un enherbement naturel ou d'un ensemencement datant de plus de six ans. Elles n'entrent pas ou plus dans une rotation. Les STH productives comprennent les prairies semées de longue durée (plus de six ans) et les prairies naturelles non semées, dont la production est d'au moins 1 500 unités fourragères (UF) à l'hectare. Cette production de 1 500 UF suffit à couvrir les besoins d'une unité gros bétail pendant six mois : soit un gros bovin ou un cheval ou cinq brebis ou chèvres suitées. Elles sont exploitables en fauche et/ou en pâture.

Bilan de la production fourragère en 2014

Des conditions climatiques extrêmement favorables

Pour l'année 2014, la production des prairies dans le Centre - Val de Loire dépasse de 7 % le rendement de référence.

Le premier semestre 2014 se caractérise par une pluviométrie supérieure de 7 % à la moyenne et des températures élevées. La pousse de l'herbe a donc été précoce et régulière, sans le pic généralement observé en avril/mai, ce qui a permis au bétail de paître de bonne heure. En moyenne sur la région, la production fourragère de printemps s'est révélée conforme à la production de référence (3,6 t/ha). Les épisodes pluvieux ont toutefois contrarié le suivi des travaux de valorisation (ensilage, enrubanage et fenaïson).

Une pluviométrie généreuse et des températures douces se sont combinées dès l'été et ont perduré durant l'automne. Avec des conditions météorologiques aussi favorables, l'herbe a poussé en abondance et sur une période plus longue que la référence.

Les animaux ont ainsi profité des herbages plus longtemps que d'habitude. La production fourragère de cette période est estimée à 1,8 t/ha, soit supérieure d'un quart au rendement de référence.

En raison de la brièveté de l'hiver 2013/2014, les bêtes sont retournées tôt dans les prés. Les réserves de fourrages n'ont ainsi pas été entamées, ni même durant l'été. A ce stock s'ajoutent les récoltes de cette année. Les volumes de fourrages disponibles permettent d'aborder sereinement l'hiver 2014/2015.

Au niveau national, l'écart au rendement fourrager de référence est de 13,5 %, très supérieur à celui de la région Centre - Val de Loire. Il est favorable pour la majeure partie du pays, mais cependant déficitaire dans plusieurs départements de plus de 25 % : Côte-d'Or, Rhône, Gard, Hérault, Pyrénées-Orientales et Corse-du-Sud.

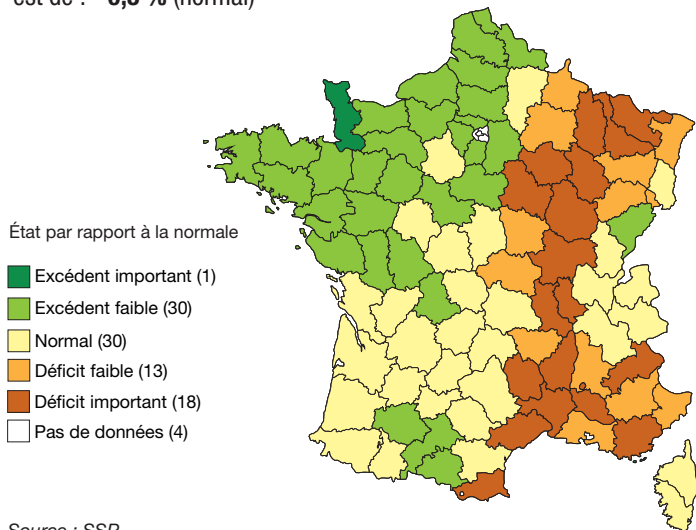
Estimation de la production fourragère en 2014

	Superficie (1 000 ha)	Rendement année moyenne (t/ha)	Rendement 2014 (t/ha)	Rapport à la référence (%)	Production (1 000 t)
Cher	139	4,9	5,0	3,3	700
<i>dont STH productive</i>	102	4,5	4,6		468
Eure-et-Loir	25	4,6	5,1	11,6	127
<i>dont STH productive</i>	14	4,6	5,1		71
Indre	191	5,2	5,6	7,3	1 063
<i>dont STH productive</i>	72	5,1	5,4		391
Indre-et-Loire	61	5,4	5,9	9,9	362
<i>dont STH productive</i>	29	4,9	5,4		155
Loir-et-Cher	31	5,3	6,0	12,7	186
<i>dont STH productive</i>	15	4,9	5,5		83
Loiret	27	4,8	5,4	12,2	148
<i>dont STH productive</i>	11	4,4	4,9		51
Centre - Val de Loire	474	5,1	5,5	7,4	2 585
<i>dont STH productive</i>	242	4,7	5,0		1 220
France entière	12 764	5,5	6,2	13,5	79 218

Sources : SSP, Srise Centre - Val de Loire

Rapport aux rendements fourragers de référence, au printemps 2014

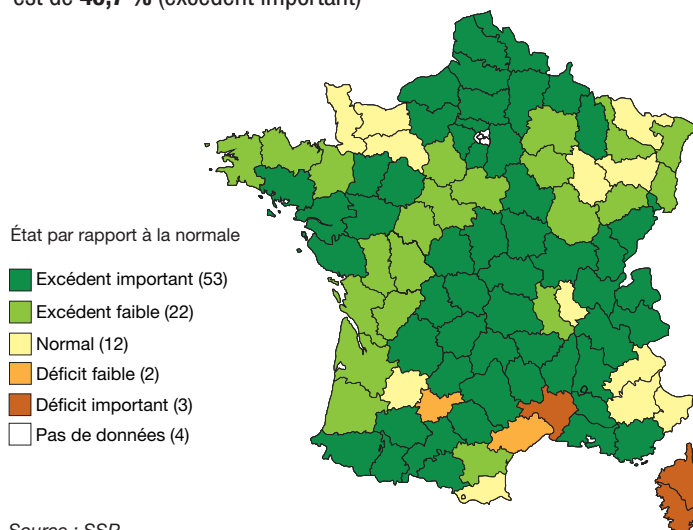
L'écart national au rendement de référence est de : - 0,5 % (normal)



Source : SSP

Rapport aux rendements fourragers de référence, en été 2014

L'écart national au rendement de référence est de 40,7 % (excédent important)



Source : SSP

Méthodologie

Les systèmes d'élevage, basés notamment sur l'exploitation de l'herbe et la constitution des stocks fourragers, dépendent des effets du climat (froid, sécheresse,...) et de la nature des sols. L'outil ISOP permet d'estimer la croissance de l'herbe au pâturage, ces chiffres pouvant constituer une référence en cas de crise, par exemple une sécheresse. Les estimations présentées ici sont issues des données ISOP révisées par le SRISE Centre - Val de Loire à partir de résultats d'enquêtes et de dire d'experts.

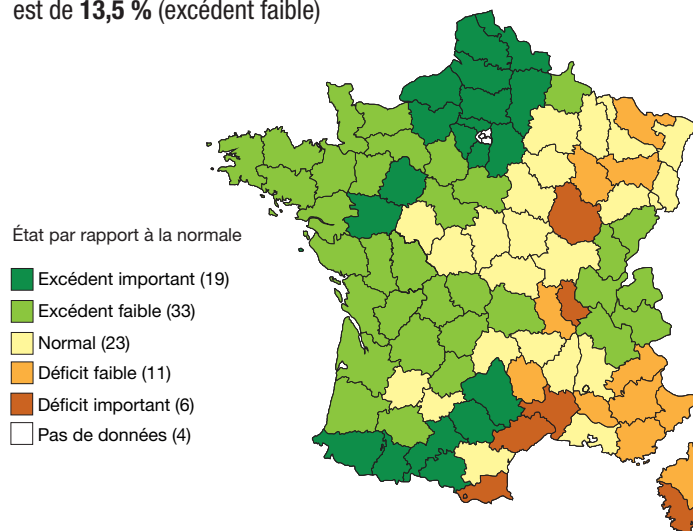
Le système ISOP - Informations et Suivi Objectif des Prairies - fournit des estimations de rendement des prairies temporaires et permanentes productives à l'échelle de la région fourragère à partir d'un modèle de simulation (STICS-Prairies). Il est opérationnel sur la France métropolitaine, hors pourtour méditerranéen et petite couronne parisienne. Le système calcule les quantités de matière sèche cumulée par hectare sur 228 régions fourragères au total.

Les résultats des simulations sont extraits le 20 de chaque mois entre mars et octobre, sous forme d'un écart au rendement de référence correspondant à la moyenne calculée sur la période 1982-2009. ISOP intègre les données météorologiques permettant de prendre en compte les événements climatiques localisés. Le système estime ainsi la variabilité interannuelle de production pour chaque région fourragère et l'évolution au cours de l'année de cette production par rapport à la normale.

ISOP est le fruit d'une étroite collaboration entre Météo-France, l'INRA et le service statistique du ministère de l'agriculture.

Rapport aux rendements fourragers de référence, en 2014

L'écart national au rendement de référence est de 13,5 % (excédent faible)



Source : SSP

L'écart au rendement de référence

Inférieur à - 25 % pour un **déficit important**
 Compris entre - 25 % et - 10 % pour un **déficit faible**
 Compris entre -10 % et 10 % pour une **situation normale**
 Compris entre 10 % et 25 % pour un **excédent faible**
 Supérieur à 25 % pour un **excédent important**

Pour en savoir plus :

Sur www.agreste.agriculture.gouv.fr :

- Agreste Conjoncture - Infos rapides Prairies : les prairies vues par ISOP (mensuel d'avril à octobre)
- Agreste Conjoncture - Synthèses Prairies N°2009/68 - avril 2009 - de 1998 à 2008, dix ans de suivi de la production de prairies avec le modèle ISOP

Site de la DRAAF : www.draaf.centre.agriculture.gouv.fr



Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt

Service régional de l'information statistique et économique
 Cité administrative Coligny
 131 rue du faubourg Bannier - 45042 Orléans CEDEX 1
 Tél. : 02 38 77 40 60 - Fax : 02 38 77 40 69
 Courriel : srise.draaf-centre@agriculture.gouv.fr



Directeur de la publication : Jean-Roch GAILLET
 Rédacteur en chef : Gaëtan BUISSON
 Rédactrice : Evelyne BELLOT-BERNARD
 Composition : SRISE Centre - Val de Loire